



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3759

Attribution de subventions de fonctionnement d'un montant total de 6 400 euros à des associations étudiantes et/ou dédiées à la vie étudiante pour l'organisation de divers projets et manifestations

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. CORAZZOL Guy

SEANCE DU 26 MARS 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 MARS 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 MARS 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 AVRIL 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. REMY

ABSENTS NON EXCUSES : M. HAVARD, M. TETE

2018/3759 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT D'UN MONTANT TOTAL DE 6 400 EUROS A DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES ET/OU DEDIEES A LA VIE ETUDIANTE POUR L'ORGANISATION DE DIVERS PROJETS ET MANIFESTATIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Forte de 150 000 étudiants, la Métropole lyonnaise s'est dotée en 2010 d'un schéma de développement universitaire ambitieux, élaboré en étroite collaboration avec l'Université de Lyon, qui réunit les 19 principaux établissements d'enseignement supérieur de notre territoire.

Le renforcement de la qualité de l'accueil des étudiants constitue un point essentiel de ce schéma. En effet, plus d'un Lyonnais sur dix est désormais un étudiant. Nous favorisons la vie des étudiants à travers des actions d'accueil, d'intégration sociale et culturelle à la Maison des Étudiants.

Cet équipement de la Ville de Lyon et de la Métropole de Lyon est dédié aux étudiants de toutes les formations supérieures de la Métropole. Ces derniers peuvent développer leurs projets et bénéficier de tous les dispositifs qui leur sont dédiés : le site web lyoncampus.fr, le Pass Culture, la Nuit des Étudiants du Monde. En effet, toute l'année, cet espace accueille en résidence, sur un espace en co-working, une cinquantaine d'associations étudiantes, et leur permet de développer leurs projets.

Le site étudiant, d'actualité et d'infos pratiques, lyoncampus.fr, donne aux étudiants toutes les clés de la cité : actualités, guide, services.

Nos actions s'articulent avec celles des associations étudiantes et des universités qui proposent tout au long de l'année des activités culturelles, citoyennes, solidaires et internationales.

Ainsi, dans le cadre de notre politique de soutien à l'animation de la vie étudiante, je vous propose de soutenir certains projets qui ont retenu toute mon attention.

Association **MEJCL (Mouvement des Étudiants et des Jeunes Comoriens de Lyon)** est en résidence à la Maison des Etudiants de la Métropole.

L'association a pour objectif de rassembler les jeunes Comoriens venus effectuer leurs études à Lyon. Elle organise leur accueil à Lyon et facilite leur intégration dans la cité, ainsi que la réussite de leurs études. Par ailleurs, elle aide aussi les jeunes diplômés à trouver une première expérience professionnelle.

Cette association se propose également de maintenir les liens avec le pays et de contribuer au développement des Comores, notamment dans le domaine éducatif. Elle a donc décidé d'organiser un « Gala de Solidarité ». Les fonds récoltés sont destinés à l'équipement informatique de la bibliothèque de l'Université des Comores.

La soirée se déroulera en mai 2018, dans une salle municipale de la Ville de Lyon. C'est une véritable soirée de découverte de la culture Comorienne qui sera proposée aux participants : un dîner de spécialités africaines et indiennes et des animations présentant les danses, les chants et un défilé de costumes régionaux.

L'objectif de ce « Gala de Solidarité » est de mobiliser les Lyonnais et les Comoriens autour d'un projet de partage interculturel.

Devant l'intérêt de soutenir un projet de solidarité internationale et d'échange interculturel, je vous propose d'allouer une subvention de 1 000 euros à l'association MEJCL.

Association AAUL (Association des Amis de l'Université de Lyon)

L'association a pour objectif de valoriser les talents étudiants et de récompenser les jeunes chercheurs qui contribuent, par l'excellence de leurs travaux, au rayonnement de notre Métropole.

Une vingtaine de prix leurs sont décernés chaque année pour un montant prévisionnel de 30 000 €

L'AAUL participe aussi à la vie de la cité et à la promotion de l'Université avec, chaque année, des cycles de conférences scientifiques basées sur des travaux de recherche lyonnais, présentés notamment au Musée des Confluences.

Enfin, l'AAUL est présente lors des Fêtes Consulaires, avec un stand qui permet aux visiteurs de découvrir tout le potentiel de recherche et de formation de l'Université de Lyon.

L'association n'a pas reçu de subvention en 2017 de la Ville de Lyon.

Devant l'intérêt de soutenir un projet de valorisation des étudiants, de la recherche et de la formation de l'Université de Lyon, je vous propose d'allouer une subvention de 500 euros à l'association AAUL.

Association NATIONSORG

L'association a pour objectif de favoriser les échanges internationaux et interculturels des étudiants lyonnais et internationaux. Pour cela, elle organise des ateliers, des événements, des manifestations sportives, culturelles et éducatives.

Elle a, par ailleurs, créée depuis deux ans, une plateforme en ligne qui propose notamment des échanges linguistiques et des cours de langues en ligne.

Ainsi, des ateliers permettent aux étudiants de s'initier au dessin, au numérique (codage) et à la photo ; chaque semaine un événement « Polyglotte » réunit des étudiants internationaux pour des échanges conviviaux dans une pratique ludique des langues.

Ces actions permettent aux étudiants d'acquérir des compétences, en élargissant le cercle de leur domaine linguistique et de leur culture.

En 2017, l'association a reçu une subvention de 1 500 € de la Ville de Lyon.

Devant l'intérêt de soutenir un projet qui permet aux étudiants internationaux de s'intégrer en découvrant d'autres cultures, je vous propose d'allouer une subvention de 500 euros à l'association NATIONSORG.

Association **GENEPI Lyon**

En 2018, l'association est en résidence à la Maison des Étudiants. Cette association étudiante s'engage pour le décroisement des institutions carcérales. Elle est principalement animée par des étudiants en droit. Avocats, magistrats et anciens détenus accompagnent leurs actions.

Chaque année, elle propose un programme d'actions menées par les étudiants bénévoles, en coopération avec l'administration pénitentiaire.

Ces actions se déclinent en trois pôles :

- en détention, les étudiants proposent aux détenus des ateliers socio-culturels et scolaires, notamment destinés à l'obtention de diplômes ou de compétences ;
- sur la place publique, l'association GENEPI soutient et défend le respect des droits des personnes détenues, avec des actions d'information et de sensibilisation auprès du grand public ;
- la formation des bénévoles. Ainsi, les « Vacances à l'ombre » consistent en une semaine d'immersion où les bénévoles coachés par des acteurs associatifs lyonnais spécialisés, installent chaque jour des ateliers d'expression avec les détenus.

Ces actions solidaires contribuent au développement de la citoyenneté des étudiants de la métropole de Lyon.

En 2017, l'association a reçu une subvention de 1 000 € de la Ville de Lyon.

Devant l'intérêt de ces actions solidaires et citoyennes, je vous propose d'allouer une subvention de 900 euros à l'association GENEPI.

Association **AEITPE (Association des Élèves Ingénieurs des Travaux Publics de l'État)**

Cette association a pour objectif d'organiser diverses activités culturelles et sportives afin de favoriser les liens entre les élèves, l'administration et les entreprises dans un contexte national et international.

Dans ce cadre-là, l'AEITPE organise cette année la 29^e édition des « ReuTeuLeu », les Rencontres Théâtrales de Lyon, en partenariat avec les étudiants de l'école d'architecture ENSAL. Ce festival d'une semaine attire un large public très diversifié, entre 100 et 200 personnes sont attendues chaque soir pour les représentations. Celles-ci font également intervenir des troupes internationales qui viennent, entre autres, du Québec ou encore du Maroc et s'enchaînent sur des concerts de groupes de musique venant de toute la France.

Ces représentations permettent aussi la rencontre entre amateurs et professionnels, elles auront lieu au centre culturel de Charlie Chaplin de Vaulx-en-Velin et à la Maison de la Culture et de la Jeunesse.

En 2017, l'association a reçu une subvention de 1 500 € de la Ville de Lyon.

Devant l'intérêt de soutenir ce projet culturel et international, je vous propose d'allouer une subvention de 1 500 euros à l'association AEITPE.

Association **Orient Express**

Cette association a pour objectif la réalisation d'un journal international et d'un site internet d'actualité internationale. Elle a pour vocation de défendre le droit à une information de qualité pour le plus grand nombre. La transmission de compétences et de savoir, ainsi que le partage d'expériences sont étroitement liés à cette vocation.

Traduit en cinq langues actuellement (français, anglais, allemand, espagnol, italien et portugais), le journal international souhaite renforcer ses équipes à l'international en vue de développer les projets actuels dans 3 directions :

- un journal sur le web aux publications quotidiennes et dynamiques avec la mise en place de nouveaux moyens de communication ;
- un journal papier annuel hors-série, reprenant les meilleurs articles de l'année écoulée et disponible à la vente sur le site web ;
- une offre radio hebdomadaire pour les auditeurs friands de podcast.

En 2017, l'association a reçu une subvention de 1 500 € de la Ville de Lyon.

Devant l'intérêt multimédia et international de ce projet, je vous propose d'allouer une subvention de 1 500 euros à l'association Orient Express.

Association **Troupe Lyon 3**

Cette association a pour but de promouvoir les activités culturelles auprès des étudiants de l'Université Lyon 3. Grâce à ses représentations théâtrales, l'association espère toucher non seulement le milieu étudiant, mais aussi un plus large public au sein du territoire lyonnais, habitants du quartier dans le 8^e arrondissement, retraités, demandeurs d'emploi avec tarif préférentiel.

Ainsi, cette année, la Troupe Lyon 3 travaille sur la mise en scène d'une pièce de Friedrich Dürrenmatt intitulée « La Visite de la Vieille Dame », dont les représentations auront lieu dans la salle Karbone reliée à la MJC Monplaisir ouverte à tous.

Un travail préalable à la mise en scène, avec des phases de lecture et de discussion autour de la pièce, permet d'avoir un regard critique sur la dramaturgie, en plus du travail d'interprétation, ce qui est une source d'enrichissement sur le plan de l'apprentissage de la scène.

En 2017, l'association a reçu une subvention de 500 € de la Ville de Lyon.

Devant l'intérêt culturel et social de ce projet, je vous propose d'allouer une subvention de 500 euros à l'association Troupe Lyon 3.

Où l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

1. Les subventions suivantes sont allouées aux associations étudiantes et organismes d'établissements d'enseignement supérieur ci-après :

- **MEJCL** pour l'organisation d'un « Gala de Solidarité interculturelle » : **1 000 €**;
- **AAUL** pour la valorisation des étudiants et des chercheurs lyonnais : **500 €**;
- **Nationsorg** pour ses actions d'intégration des étudiants internationaux : **500 €**;
- **GENEPI LYON** pour ses actions en milieu carcéral, dont « vacances à l'ombre » : **900 €**;
- **AEITPE** pour l'organisation du festival théâtral « les « ReuTeuLeu » : **1 500 €**;
- **Orient Express** pour la réalisation du journal international : **1 500 €**;
- **Troupe Lyon 3** pour sa représentation théâtrale de Friedrich Dürrenmatt : **500 €**

2. La dépense en résultant, soit 6 400 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, service Université Recherche, code 30020, programme UNIVRECHAC, opération VALOSUBV, enveloppe 2018_00477, fonction 23, ligne de crédit 45099, nature comptable 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Guy CORAZZOL